

Le parc du château de Compiègne :

évolution de Louis XIV à Napoléon 1er.

Jean-Denys DEVAUGES

L'histoire du parc de Compiègne demeure assez mal connue. Aucun des principaux historiens du château, de Pellassy de l'Ousle à J. ROBIQUET (1) n'y a consacré un chapitre entier. Nous devons toutefois à M. J. DESMARET, ancien architecte du Palais, le seul article sur le sujet, publié en 1929 par la Société Historique de Compiègne (2).

Cette lacune s'explique sans doute par le fait que les documents relatifs au jardin n'abondent vraiment qu'à partir de 1810. Plus on remonte en deçà, plus les fonds se raréfient et posent de problèmes d'interprétation. C'est ainsi que le XVII^e siècle, époque de l'iconographie la plus ancienne dont nous puissions disposer, ne nous a laissé qu'un petit nombre de plans du château et de la ville : or, si les premiers ne posent pas de problèmes particuliers, que dire, en revanche de plans et "vues" de la cité, où le changement d'échelle, souvent combiné avec une représentation très libre de la troisième dimension, rend toute interprétation délicate (3). Après 1810, l'obstacle viendrait plutôt de la surabondance de documents.

L'essentiel des archives de l'agence d'architecture de Compiègne, comme les séries 0.3, 0.4 et 0.5 des Archives Nationales, restent largement à dépouiller.

Jusqu'à présent, on s'est surtout intéressé aux premiers travaux de Gabriel, en 1756. Il en est ressorti une vision quelque peu fragmentaire, qu'il nous paraît intéressant d'enrichir. On ne peut, en effet, décrire le projet de jardin de Gabriel sans rendre compte des données préexistantes, sous peine d'éluider les aspects novateurs de la démarche unificatrice menée à bien par ce grand architecte. De même, la transformation en jardin irrégulier sous le Premier Empire, si elle apparaît d'abord liée à l'évolution du goût et de la sensibilité, en faveur d'un environnement plus "naturel", répondit aussi, comme l'attestent les documents, à des considérations et des contraintes souvent beaucoup plus terre à terre.

Nous souhaitons donc esquisser une histoire spécifique du jardin de Compiègne, considéré comme un tout, et non comme un simple élément en marge de la croissance architecturale du château.

(1) J. PELLASSY DE L'OUSLE : **Histoire du Palais de Compiègne**, bibliothèque du Palais de Compiègne. Chronique des séjours des souverains dans ce Palais, écrite à la demande de l'Empereur. In Fo. Paris.

J. ROBIQUET : **Pour mieux connaître le Palais de Compiègne**. Soc. Hist. de Compiègne. Compiègne 1930.

(2) Jean DESMARET : **Quelques notes sur les projets de GABRIEL pour le jardin du château de Compiègne**. Soc. Hist. de Compiègne. PV XXXII, 1929.

(3) Vue de Compiègne par Joachim DUWIERT. 1611. (BN Est. 23, p. 52) (publiée en 1903 par la Société Historique de Compiègne) - Carte particulière du camp de Coudun près de Compiègne et des environs... par PENNIER, 1er septembre 1968. (Bibliothèque Municipale de Compiègne).

LE JARDIN AVANT GABRIEL

L'examen attentif des documents antérieurs aux bouleversements du XVIII^e siècle montre que l'environnement végétal du modeste logis royal d'alors était limité et disparate : trois espaces distincts et sans liaison, des **cours**, une **terrasse** et la **plaine** hors de l'enceinte.

Les cours :

Le château du XVII^e siècle, tel qu'il apparaît sur un plan de Nicolas d'Orbay gravé en 1677 (4), n'occupait que le tiers de la superficie de l'édifice actuel, sans aucune régularité de plan : quatre corps de bâtiment, reliés entre eux sans alignement précis, dégageaient trois **cours** de forme approximativement trapézoïdale. La plus vaste occupait une partie de l'actuelle cour d'honneur, la salle des gardes ayant alors le même emplacement qu'aujourd'hui, avec les appartements de la reine à droite, de la connétablie à gauche ; la cour était fermée, côté ville, par un étroit corps de bâtiment reliant l'aile de la Reine à l'ancien Jeu de Paume. Ce modeste espace, permettant tout juste aux voitures de tourner, semble être resté sans jardin.

Une seconde cour, encore plus étroite, se trouvait derrière, délimitée par la salle des gardes, l'appartement du Roi adossé au rempart, la chapelle et une petite écurie, un mur longeant une impasse jusqu'au rempart. La plupart des plans y indiquent un "jardin bas" : modeste préau rectangulaire, découpé en quatre parterres par deux allées en croix, le tout entouré de simples plate bandes. Ce jardin daterait, selon ROBIQUET, de Louis XIV.

Il trouvait une sorte de prolongement dans la "cour des offices", par un parterre de dimensions réduites, devant le passage entre les deux cours. Assez surprenant dans une basse cour, ce petit morceau de jardin devait agrémenter la vue du Roi depuis ses appartements, mais nous n'en connaissons pas les éléments végétaux précis : peut-être des carrés de gazon entourés de plates bandes de fleurs ou de banquettes de buis. Ces deux jardins ont vraisemblablement été sacrifiés par Jacques V GABRIEL, lors des premiers travaux d'agrandissement dans ce secteur, en 1736, sans que n'apparaisse jamais plus le moindre ornement dans les cours.

Le "jardin du roy" :

celui-ci **apparaît** déjà sur le plan de DUWIERT (1611) - la plus ancienne "vue" de Compiègne - ; on le retrouve dans les documents iconographiques postérieurs. Il s'agissait d'un vaste enclos rectangulaire en face du château et au pied du rempart, divisé en deux parties, situé dans un espace que s'appropriera Jacques Ange GABRIEL pour son grand projet de 1752.

PELLASSY de l'Ousle en attribue la création à Catherine de MEDICIS, lors de son séjour d'août 1549. J. DESMARET, à la suite de D. GRENIER, la situe en 1567, à l'initiative de Charles IX. Ce jardin du XVI^e siècle, qui fut saccagé à la fin du siècle à l'occasion des guerres civiles, s'étendait sur dix huit arpents (un peu plus de six hectares). Le plan de Robert de Cotte le porte à vingt sept arpents. Nettement séparé de la terrasse par une enceinte bastonnée, il était délimité par un enclos. Consistait-il encore en un jardin d'agrément ? C'est peu probable.

La terrasse :

Dans l'ancien château, adossés au rempart, les appartements royaux se trouvaient déjà de plein pied avec la **terrasse**, dont l'aspect était toutefois assez différent : les masses de terre étaient inégalement réparties, formant parfois une vaste plate forme, comme près de la porte Chapelle, d'ailleurs occupée par un moulin. Les terres descendaient en pente douce jusqu'au sol de la ville, comme l'indique bien le plan de JOLLAIN établi à la fin du règne de Louis XIV.

Au XVII^e siècle, cette façade du château n'occupait qu'une faible partie du rempart, et les appartements, sans alignement, découpaient la terrasse en dents de scie. Cet espace était planté de parterres triangulaires rattrapant l'irrégularité des façades. Louis XV, qui prisait les petits jardins particuliers, apporta les premières modifications importantes à la terrasse, ordonnant l'aménagement des remparts jusqu'au bord de l'Oise. Cette tâche incombait à Jacques V GABRIEL à

(4) Plan du château de Compiègne (BN Est. DECOTTE, 1649 Va. 141 ; Arch. Nat. N Oise III 66).

partir de 1734, puis à son fils qui lui succéda en 1742. Les parties rectilignes furent aménagées en promenade ombragée, avec une triple rangée d'arbres bordant une étroite pièce de gazon. Quatre bosquets se succédèrent du Nord au Sud : l'emplacement de l'actuelle terrasse au bord de l'eau ; la vaste plate forme au-dessus de la porte

Chapelle, comportant le bosquet du Roi et son potager ; un vaste quinconce occupant la largeur avec cinq rangs d'arbres ; enfin, à l'extrémité Sud, la terrasse de la Reine, ornée de parterres triangulaires, derrière lesquels avaient été aménagés deux bosquets de charmille, abritant un discret cabinet de repos en bois et couvert de chaume, ainsi que deux chambres de verdure.

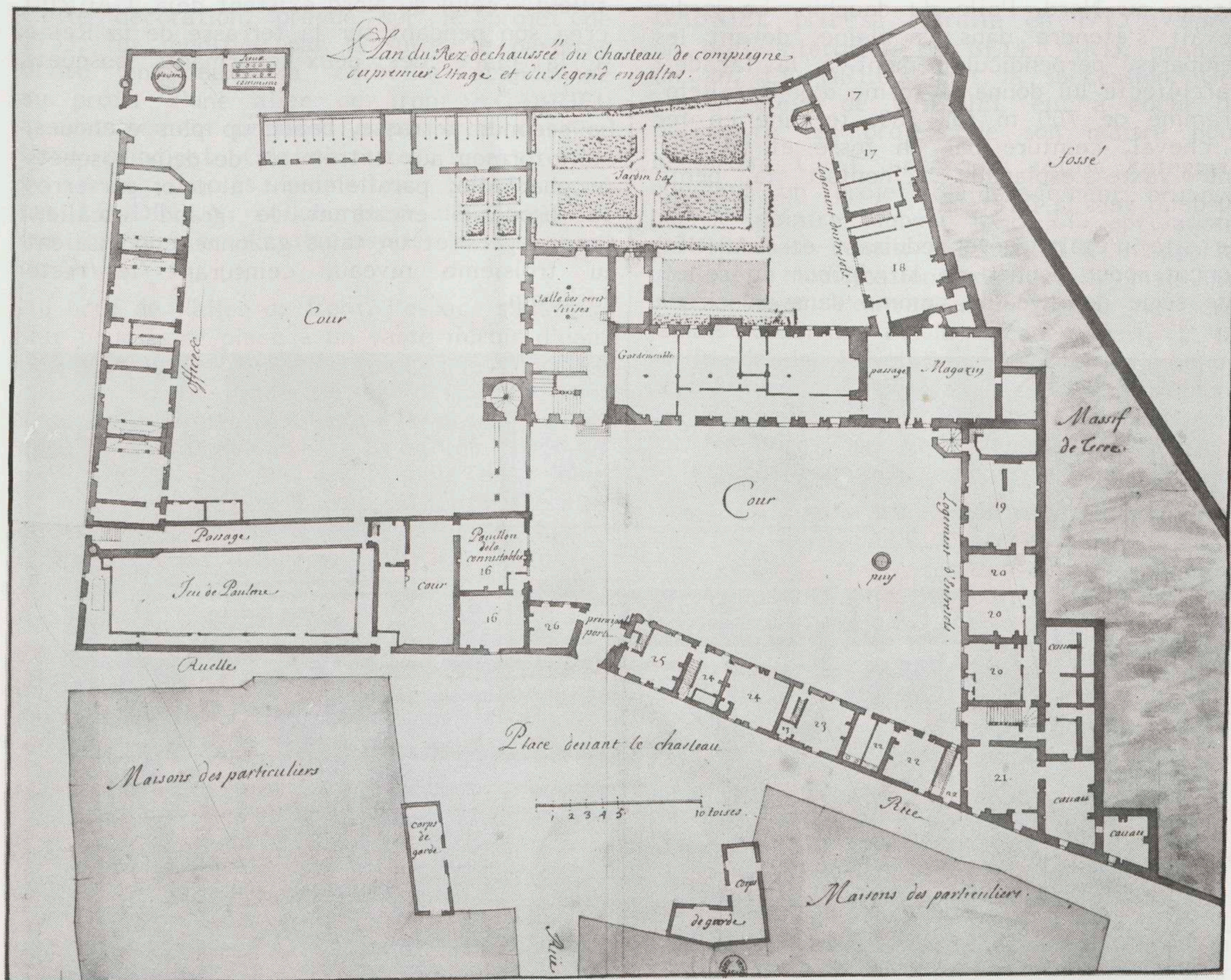


Fig 2 : Le château sous le règne de Louis XIV. Le jardin bas apparaît bien à l'étroit dans l'arrière cour.

LE "GRAND PROJET" DE JACQUES ANGE GABRIEL.

Louis XV décida en 1745 la reconstruction complète du château, jugé trop petit pour recevoir la cour. C'est en 1751 que le projet de Jacques Ange GABRIEL fut définitivement adopté. Succédant à son père comme architecte du Roi, celui-ci entreprit de rebâtir une vaste demeure, sans interrompre les séjours royaux. L'ensemble devait constituer un triangle rectangle, dont le plus grand côté formait la façade de 193 m donnant sur la terrasse, face aux appartements royaux : au centre ceux du Roi, au Sud ceux de la Reine, au Nord, l'aile du dauphin. Le jardin devait s'étendre dans la plaine, devant les remparts, perpendiculairement à la façade : l'architecte lui donna la forme d'un parallélogramme de 700 m sur 280, terminé en fer à cheval, ceinturé par un fossé et un mur : une vaste esplanade remontait la pente au-delà, vers la forêt.

Le site n'était guère séduisant et GABRIEL conçut, pour donner de la vigueur au relief, une série de niveaux, comme dans un cirque

antique. Le premier était constitué par le rempart, judicieusement exploité comme articulation entre le bâtiment et le jardin, à la fois socle du château et première terrasse du parc. Couronnée d'une balustrade, elle s'ouvrait sur un majestueux degré rectangulaire à deux repos. Le mur de soutènement du péron était orné de bossages expressifs, la balustrade alternée de dés, destinés à servir de socles aux statues : l'ensemble formait un élément très architectural. La façade était encadrée de quinconces de tilleul - celui du Nord existant déjà, GABRIEL créa son pendant sur la terrasse de la Reine, à la place des deux charmants bosquets.

La seconde terrasse, beaucoup plus étendue, était formée aux extrémités de deux bosquets de charmille, parallèlement à deux parterres de broderie encadrant le grand escalier. Cinq degrés et un talus gazonné conduisaient au troisième niveau, ceinturant le reste du jardin.

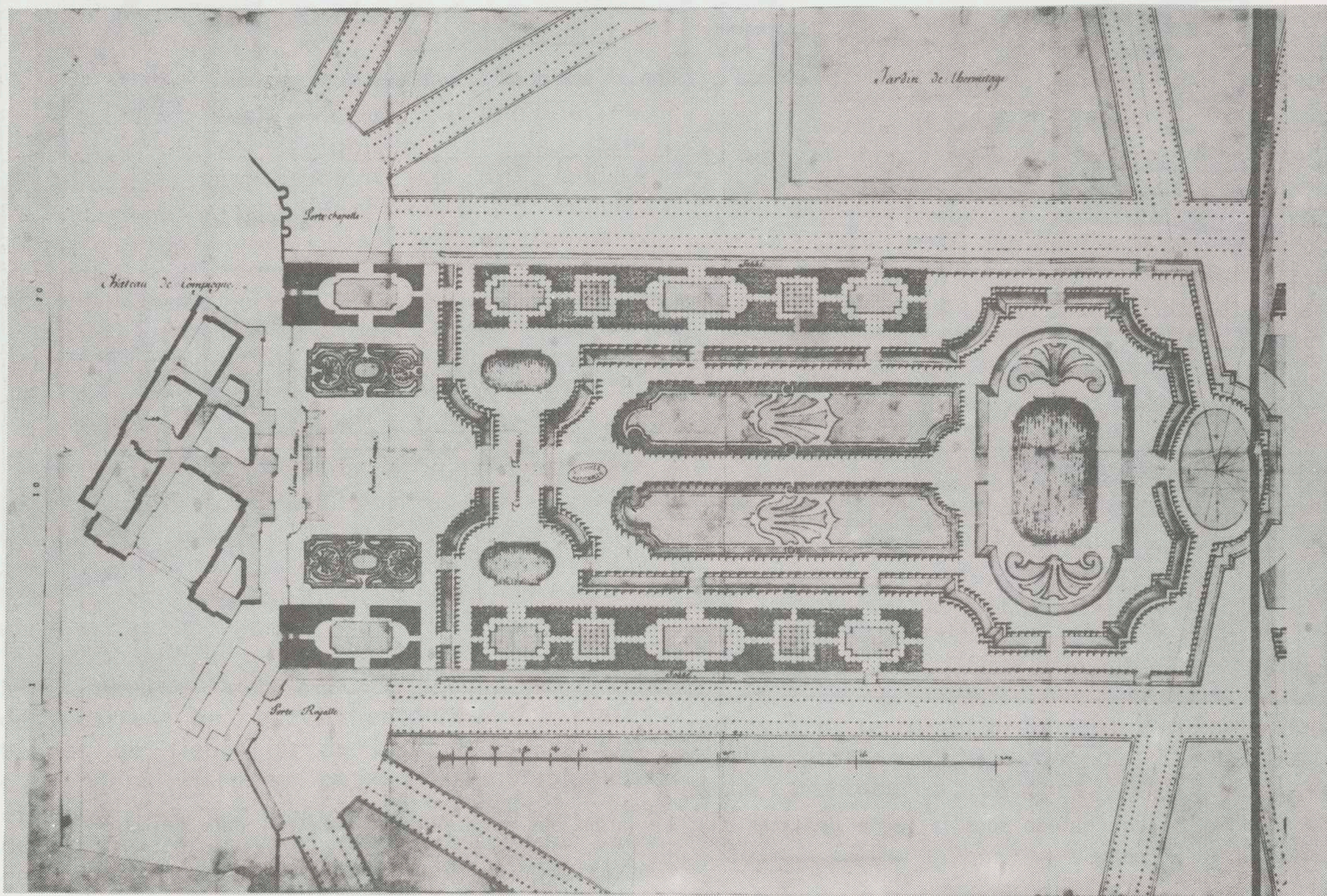


Fig 3 : Le projet de GABRIEL, tel qu'il a été approuvé par Louis XV en 1756.
(Arch. Nat. 01 - 1385 - 225)

On avait prévu deux pièces d'eau au pied de la troisième terrasse, dans l'axe des parterres, mais GABRIEL précisa : "on ne les fouillera que lorsque l'on les demandera" (5) ; en attendant, on les traita en boulingrins. Les parties latérales furent réservées au "couvert" du jardin : deux quinconces plantés de tilleuls, avec cinq salles de verdure, tout à tour rectangulaires et carrées. A l'extrémité du jardin, une ellipse gazonnée, point de convergence de huit avenues en étoile, traversant la plaine jusqu'à la forêt.

Le quatrième niveau occupait toute la partie centrale avec un immense parterre de broderies anglaises, aboutissant à une vaste corbeille. Cette décoration, prévue sur le projet de 1753, fut modifiée par la suite, le parterre divisé en deux, la corbeille abandonnée au profit d'une allée de front : GABRIEL a certainement préféré ne pas trop marquer l'axe principal. Ces parterres furent ornés de deux simples palmettes. Nous savons par LE DREUX, collaborateur de GABRIEL, que ce dernier s'était inspiré là du décor de MARLY.

Au bout de l'allée de front, l'espace s'élargissait pour faire place à un vaste miroir d'eau, perpendiculaire à l'axe principal et encadré de motifs de broderie. Au delà du fossé, s'amorçait la pente remontant vers la lisière, encore lointaine, de la forêt. Un premier projet y avait prévu une simple demi-lune, à la rencontre des deux allées latérales du jardin ; pour corriger les effets de tassement dus à la distance, GABRIEL prolongea le jardin par une longue esplanade bordée d'arbres.

Cette réalisation nécessitait des travaux considérables, que suspendirent malheureusement les difficultés financières et les circons-

tances de la guerre de Sept ans : le chantier, entamé en 1756, fut interrompu en 1763. Le jardin avait été toutefois délimité, les travaux de terrassement commencés. L'adjoint de GABRIEL, GODOT, a pu dresser et aplanir les seconde et troisième terrasses. A la reprise des travaux en 1763, on répartit les masses de terre, en vue des premières plantations. Le sous sol était ingrat et on avait comblé les anciennes carrières avec les gravats de démolition. En 1764, furent réalisés les bosquets de la seconde terrasse et les quinconces Nord et Sud ; un pont tournant relia alors le jardin à l'actuelle avenue du fleuriste.

GABRIEL prit sa retraite en 1775 ; après un bref intermède de BELLICARD, pendant un an, LE DREUX prit la succession. Cet ancien élève de GABRIEL eut à cœur de poursuivre les projets de son maître pour le jardin. C'est ainsi qu'il refusa catégoriquement un projet d'aménagement proposé par le peintre Hubert ROBERT, spécialiste des fausses ruines. LE DREUX n'apporta que des modifications de détail, mais ne put achever l'ouvrage : le degré ne sera jamais construit et la façade avait, à la veille de la Révolution, l'aspect que nous révèle avec précision la gravure de Tavernier de Jonquières (6) : la terrasse s'ouvrait par les côtés, par deux volées convergentes, en attendant l'aménagement prévu au centre.

En 1785, on avait déjà dépensé quelques 400 000 livres ; LE DREUX demanda une rallonge de 80 000 livres, mais les événements historiques devaient bientôt tourner la page sur un jardin inachevé.

(5) Arch. Nat. O 1 - 1416 - 27

(6) Cf. figure 4

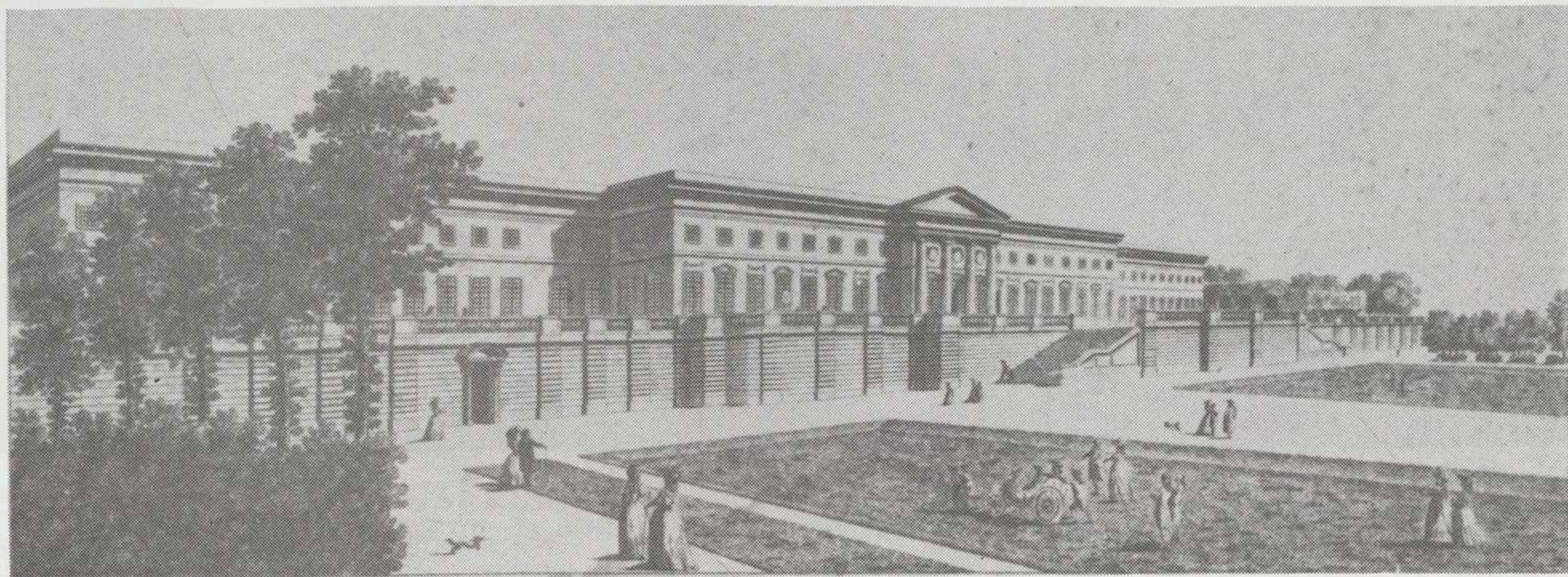


Fig 4 : Le jardin à la veille de la Révolution.

(Gravure de TAVERNIER de Jonquières - 1788 - Fonds du Palais de Compiègne).

LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE

Avec la révolution, le domaine compiègnois entra dans une période incertaine et difficile. Momentanément protégé par son éphémère inscription à la Liste Civile (1791), il était saisi par la Nation l'année suivante, après la chute de la monarchie. Certaines parties se dégradèrent de manière irréversible, comme le "petit château", ou furent aliénées (écuries de la Reine, petit canal aux glaces, glaciers, ainsi que divers terrains en bordure du jardin, près de la porte Chapelle).

Le parc et la forêt furent occupés, notamment la partie boisée réputée "réserve de gibier du Roy". Le jardin inachevé fut mis en culture en 1793, suivant un décret de la Convention demandant, en pleine guerre, l'exploitation des "jardins de luxe" : on

y planta du blé et du seigle, on coupa l'herbe sur les glacis. La machine hydraulique disparut, faute d'entretien. L'architecte compiègnois WACQUANT, ancien collaborateur de LE DREUX et zélé révolutionnaire, fit saisir et vendre les plombs du réservoir et du bassin de la Reine.

La transformation du château en Prytanée militaire, à partir de 1797, laisse à penser que l'on put utiliser alors le jardin comme terrain de manoeuvre. Le parc subit des dégâts : le proviseur LE BERTON dévasta les quiconces et remplaça les parterres de la seconde terrasse par un potager. C'est peut être le triste état où était tombé le domaine qui incita Napoléon Ier à le faire restaurer à partir de 1806.



Fig 5 : Le Jardin réalisé par LELIEUR de Ville-sur-Arce entre 1808 et 1811. On notera le découpage serré de la partie centrale et la rampe encadrée de deux bassins.

(Arch. Nat. F. 21 - 3501 - art. 1. Atlas des forêts de la Couronne)

Cliché de l'auteur, qui tient à remercier tout particulièrement Madame FELKAY, conservateur, qui a communiqué cet atlas, qu'elle a récemment retrouvé.

LE JARDIN IMPERIAL (1806 - 1814)

Napoléon fit appel en 1806 à un jeune architecte de 36 ans, Louis Martin BERTHAULT, poulain de Joséphine. Il jouissait depuis le Directoire d'une solide réputation de décorateur et de jardiniste : on lui doit notamment la décoration des appartements de Madame Récamier, rue du Mont Blanc, et la somptueuse restauration du Raincy, ancienne résidence du Duc d'Orléans, récupérée par le célèbre banquier OUVRARD. Il avait surtout été, à la Malmaison, le docile interprète des volontés de Joséphine.

BERTHAULT n'eut, dans un premier temps, que la responsabilité de travaux mixtes, selon un décret du 1er prairial an XIII (21 mai 1805) : canaux, bassins, perrons, rampes, escaliers... Le jardin proprement dit dépendait d'un administrateur spécifique, nommé au début de l'année - l'Empereur y avait placé LELIEUR de Ville-sur-Arce, ci-devant émigré, frère d'un condisciple de Brienne. Ce botaniste n'avait pas grande confiance dans les architectes, en matière de jardins !

Les deux partenaires, que tout opposait, durent néanmoins collaborer et reprirent l'aménagement du jardin jusqu'en 1811. Pendant les deux premières années, les crédits disponibles ne permirent guère d'entreprise d'envergure, puis la volonté de Napoléon se précisa, en donnant toutefois une nette priorité aux espaces habitables.

Il semble que de 1806 à 1808 LELIEUR se soit borné à restaurer les parties les plus endommagées, en attendant de réaliser le projet esquissé dès cette époque.

Tout ce décida en fait, le 23 mars 1808, lors d'une réunion de travail à St Cloud, lorsque l'Empereur, en présence de son premier architecte P.L. FONTAINE, approuva le projet de LELIEUR, y ajoutant toutefois une importante exigence : réaliser une rampe permettant l'accès des voitures au pied du bâtiment. Un décret attribua 612 620 F au jardin de Compiègne : LELIEUR et BERTHAULT purent commencer les travaux en avril.

Le projet de LELIEUR, tout en conservant la régularité du plan de GABRIEL, en bouleversait passablement l'ordonnance. Le subtil dispositif en gradins faisait place à une rampe et supprimait les glacis perpendiculaires à l'axe principal, ne conservant que les

parties latérales de la troisième terrasse jusqu'à la tête des quinconces, ainsi que les glacis et escaliers qui les reliaient à la partie centrale. Ce n'était plus qu'une pente continue du sommet de la rampe au fond du jardin, désormais ouvert sur l'extérieur.

Le décor végétal fut aussi profondément remanié, sous réserve du maintien des parties latérales (bosquets de la deuxième terrasse, quinconces Nord et Sud). La partie centrale fut entièrement refaite : de part et d'autre de la rampe, deux grandes pièces de gazon rectangulaires, bordées de plates bandes de fleurs, avec des bassins circulaires au centre, des bosquets à l'extérieur. LELIEUR traça, dans le prolongement de la rampe, une allée de gazon, jusqu'à l'extrémité du jardin ; cette "allée Napoléon" était flanquée de deux contre allées bordées de quatre lignes d'arbres. Des voies perpendiculaires découpaient l'espace central en plusieurs rectangles, qui ne donnaient guère de caractère à l'ensemble. Aucune partie ne se distinguait vraiment de cette forêt clairsemée de plantations, s'entrecroisant sur un terrain sans relief. C'était, en fait, un **jardin de pépiniériste**, tandis que la rampe n'atténuait nullement ses effets disgracieux sur l'environnement. On a pu contester le choix de cette rampe centrale alors que deux pentes latérales rejoignant les quinconces eussent fait l'affaire, sans altérer l'ordonnance de la façade...

Le séjour de Napoléon à Compiègne, du 20 au 29 mars 1810, pour l'accueil de la future impératrice Marie-Louise, marqua une étape importante dans l'histoire du jardin. Pour la première fois l'Empereur se rend compte sur place de l'effet des travaux ordonnés en 1808 et appréhende concrètement l'environnement du domaine. Visiblement peu satisfait des premiers résultats, il exprima, non sans hésitation, le souhait d'un nouveau projet, allant plutôt dans le sens du rétablissement de l'ancien jardin. "Sa Majesté ne veut à Compiègne ni jardin proprement dit ni potager" déclara DARU à BERTHAULT (7). Pour l'heure, Napoléon ordonne une première série de travaux.

L'empereur avait la phobie du soleil : il établit, au droit de la façade une **tente** de couil bleu et blanc, prolongée perpendicu-

(7) C.A.A. : registre de correspondance - 26 mars 1810.

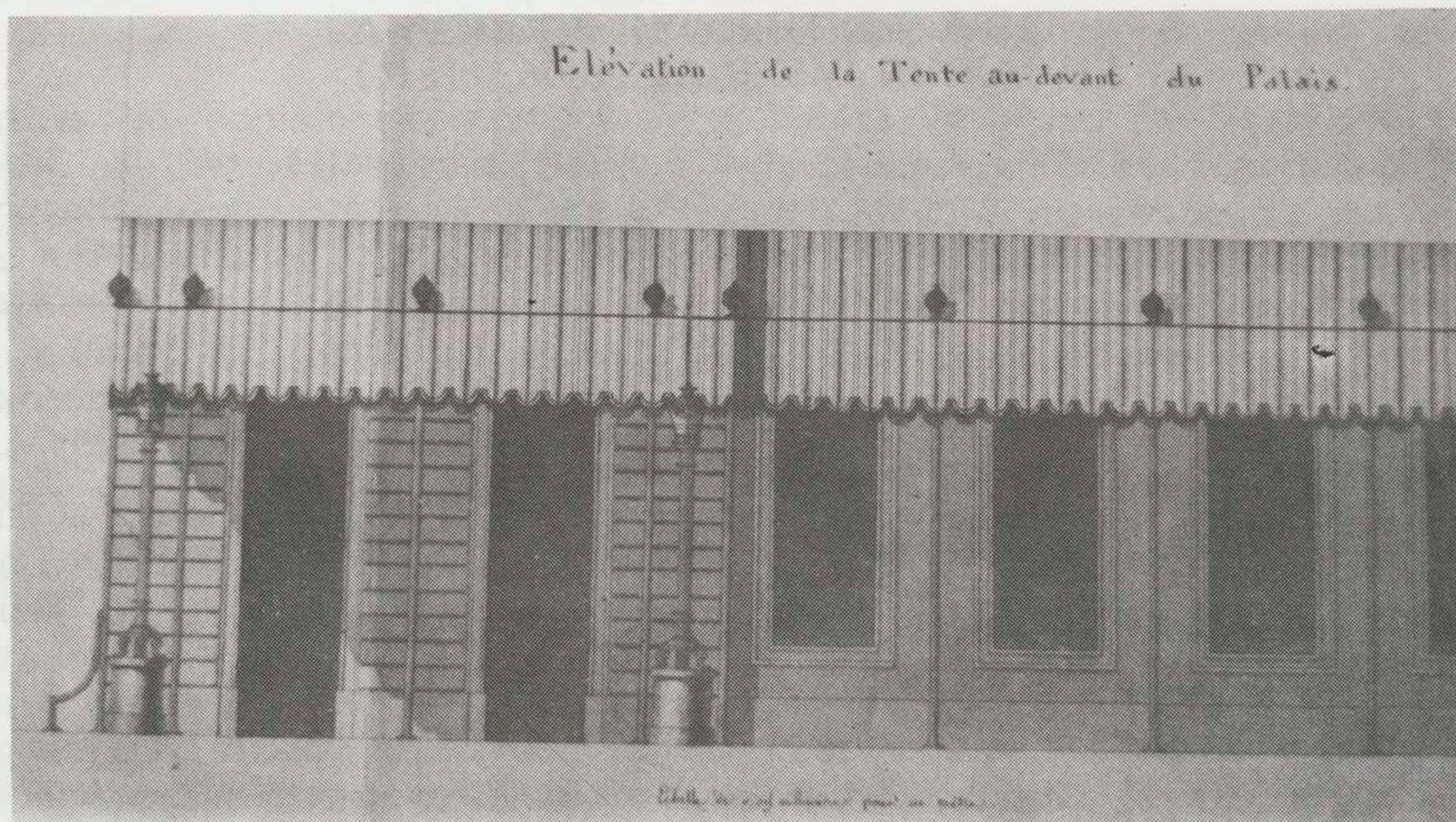


Fig 6 : Détail de la tente que Napoléon fit dresser en 1810, au devant de la façade du Palais sur le jardin. (Collection Bibl. Mun. de Compiègne). Cliché de l'auteur.

lairement tout au long de la rampe, ce qui masquait tout le premier étage de la façade, tandis que 150 orangers placés sur la terrasse occultaient la vue du jardin.

Plus heureuse fut l'initiative d'un **berceau de feuillage**, "allée assez large et couverte en berceau, soit avec des arbres, soit avec des plantes, de manière qu'on puisse aller à couvert et à l'ombre du château à la forêt". Primitivement prévu des deux côtés, le "berceau de MARIE-LOUISE" - actuellement en cours de restauration - fut réalisé par BERTHAULT pour la somme de 202 000 F ; le premier projet (1 400 m de longueur en 468 travées) inspira quelques craintes aux architectes par sa légèreté au vent - et de fait une bourrasque renversa le berceau en novembre 1810 - ; il fut reconstruit suivant les recommandations du comité des bâtiments et achevé avant la dernière visite de Marie LOUISE à Compiègne en août 1811.

Le problème de l'alimentation en eau du château et du jardin préoccupa particulièrement BERTHAULT, qui exhuma un vieux projet de GABRIEL (1749), consistant à acheminer l'eau de deux sources situées en forêt, entre Fontenoy et Pierrefonds. Si le débit était appréciable (450 000 litres par jour), la distance était de 14 km et le coût trop dispendieux, six fois plus élevé que la solution choisie par Napoléon, qui pensa établir une pompe à manège, à la place de la machine hydraulique de Cordelle, disparue en l'an VIII. Curieuse idée, car ce système archaïque nécessitait l'entretien d'une écurie pour les chevaux ! On lui préféra,

finalement, une **pompe à feu**, plus onéreuse (458 620 F) mais plus à la page ; raccordée au grand réservoir, elle débitait 240 M³ par jour, ce qui demeurait insuffisant pour fournir un véritable décor hydraulique au jardin, et enterra définitivement les projets de pièces d'eau.

Enfin, on décida de réaliser trois **pavillons** à l'extrémité des quinconces et de la terrasse au bord de l'eau ; BERTHAULT, cédant au goût du jour, avait semble-t-il, opté pour une fabrique d'inspiration néo-gothique, dont l'effet fut jugé "bizarre et désagréable à l'oeil" ; on le pria de concevoir "une ordonnance plus analogue au style du château" (8). Les deux élégants pavillons ont été conservés près des quinconces, et sont désormais ouverts au public - celui du Nord, détruit par une torpille en 1918, a été reconstruit à l'identique.

Le site connut également d'importantes transformations : l'aménagement de la plaine labourée, séparant le parc de la forêt, avait déjà été conçu par GABRIEL, qui voulait mettre en scène l'espace boisé dans le décor général. L'administration impériale acquit plus de 80 ha. de terrains encore privés et délimita un espace à traiter en parc d'agrément, ajoutant ainsi plus de 20 ha. au jardin et 766 de "grand parc", faisant transition avec la forêt. C'est Napoléon qui, découvrant pour la première fois la forêt, en y chassant, lors de son séjour 1810, poussa à cette extension maximale du domaine. En 1807, LELIEUR avait proposé 190 ha. ; BERTHAULT voulait y ajouter

(8) Idem - 18 mai 1810.

153 arpents (78 ha.). En juin 1809, le plan soumis à l'Intendant DARU reprenait les avenues en étoile prévues par GABRIEL et y ajoutait, au centre, une **grande allée** dans le prolongement du jardin, à poursuivre jusqu'au carrefour Amélie. En mars 1810, Napoléon décida de la prolonger sur quatre kilomètres, jusqu'au sommet des Beaux Monts, à l'altitude de 139 m. Cette belle et célèbre percée constitue un des éléments les plus caractéristiques et originaux du domaine compiègnais, réaménagé par l'Empire.

On continua parallèlement l'aménagement du jardin. Tandis qu'il autorisait LELIEUR à poursuivre ses plantations, Napoléon réclamait de nouveaux projets à BERTHAULT notamment pour les eaux - les bassins et cascades prévus se heurtèrent, nous l'avons vu, au problème du débit insuffisant de la pompe à feu. Par ailleurs l'Empereur hésitait entre le souci de conserver un jardin classique et le souhait de valoriser la forêt, qui lui paraissait, à raison, être un élément majeur du site compiègnais.

Les travaux menés à bien par BERTHAULT après 1811, année du dernier passage de Marie LOUISE, s'efforcèrent de répondre à ces exigences quelque peu contradictoires. L'ensemble fut donc restructuré, pour aboutir au décor qui est pour l'essentiel celui de nos jours. BERTHAULT dégagea toute la partie centrale où il aménagea la **vaste pelouse** qui s'élanche vers l'allée des Beaux Monts. Dans les parties latérales boisées, il introduisit plus de **80 essences exotiques**, travaillées en bosquets pittoresques : plusieurs variétés d'acacias, de cèdres, de mélèzes, d'érables, des ébéniers, des merisiers ... (il nous reste encore un micocoulier planté à cette époque). A noter, dans cette réalisation, la conjonction du souci botanique de LELIEUR et du goût "anglais" auquel BERTHAULT n'était pas insensible.

Les aménageurs impériaux parachevèrent la scénographie organisée du domaine, en ouvrant le jardin sur la forêt, par de subtiles transitions vers l'allée des Beaux Monts ; ainsi le jardin se fond peu à peu dans la nature en s'éloignant du Palais, ou la forêt se "jardinise" en s'en rapprochant. Ce puissant effet qui, grâce à l'allée des Beaux Monts, fait de la forêt toute entière un jardin, fut encore renforcé, à notre sens, après l'acquisition par l'Empereur du château de Pierrefonds en 1813. Ce monument, qui était alors une ruine gothique, si prisée des contemporains de Châteaubriand, ne faisait-il pas de la forêt impériale compiègne

un véritable "parc cyclopéen", parsemé de vraies et fausses fabriques ? Le mérite en revient particulièrement à BERTHAULT qui sut, en réalisant les volontés de Napoléon, atteindre, en quelque sorte, la dimension du jardiniste et paysager visionnaire, à l'instar de son contemporain Cl. N. LEDOUX dans l'architecture.

Ce jardin original, qui fut au printemps 1814 le théâtre d'un des derniers épisodes de la campagne de France, où devait sombrer l'Empire, ni Napoléon ni Marie LOUISE n'eurent le loisir d'en jouir après son réaménagement. A partir de la Restauration, il cessa d'être un espace privé pour s'ouvrir définitivement au public et à sa grande satisfaction (9).

L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DU JARDIN

La présence de l'eau, composante essentielle de l'art des jardins, s'est heurté à Compiègne à un épineux problème, qui a conduit à chercher des solutions originales. L'acheminement par des moyens naturels a toujours été préférable, mais la distance rendait trop coûteuse l'utilisation des sources du Mont Ganelon, de Coulon, du Creux Toussaint ou les eaux du rû de Berne. On a donc toujours préféré pomper les eaux de l'Oise, la dénivellation étant compensée par la proximité.

La première réalisation a été la **machine hydraulique** de l'ingénieur CORDELLE, en 1784 : elle consistait en deux bateaux reliés par un arbre à la tête de l'île, une estacade, traversant en oblique le bras de la rivière, défendait la machine contre les glaces et les accidents. L'eau montait dans un réservoir situé à plus de 30 m, au-dessus de la Porte Chapelle. Bien qu'elle aît suscité la curiosité des Conventionnels de passage à Compiègne, cette première machine disparut sous la Révolution, faute d'entretien.

Sous le Premier Empire, après avoir imaginé en 1810 une pompe à manège actionnée par des boeufs ou des chevaux, PERIER construisit finalement une **pompe à feu**, actionnée par la vapeur ; elle pouvait fournir au réservoir 240 m³ en 13 heures, ce qui était insuffisant pour alimenter des bassins.

Sous le Second Empire, on remplaça l'engin par une **machine à vapeur** (constructeur FARCOT) toujours visible sur le cours Guynemer et récemment restaurée ; la partie inférieure du réservoir fut transformée en musée gallo-romain.

(9) Nous n'avons pas évoqué la **statuaire** du parc, pour l'essentiel postérieure à 1814. A ce propos, nous souhaitons la publication prochaine de la conférence de Monsieur Jean DESMAREST sur les statues du parc de Compiègne.

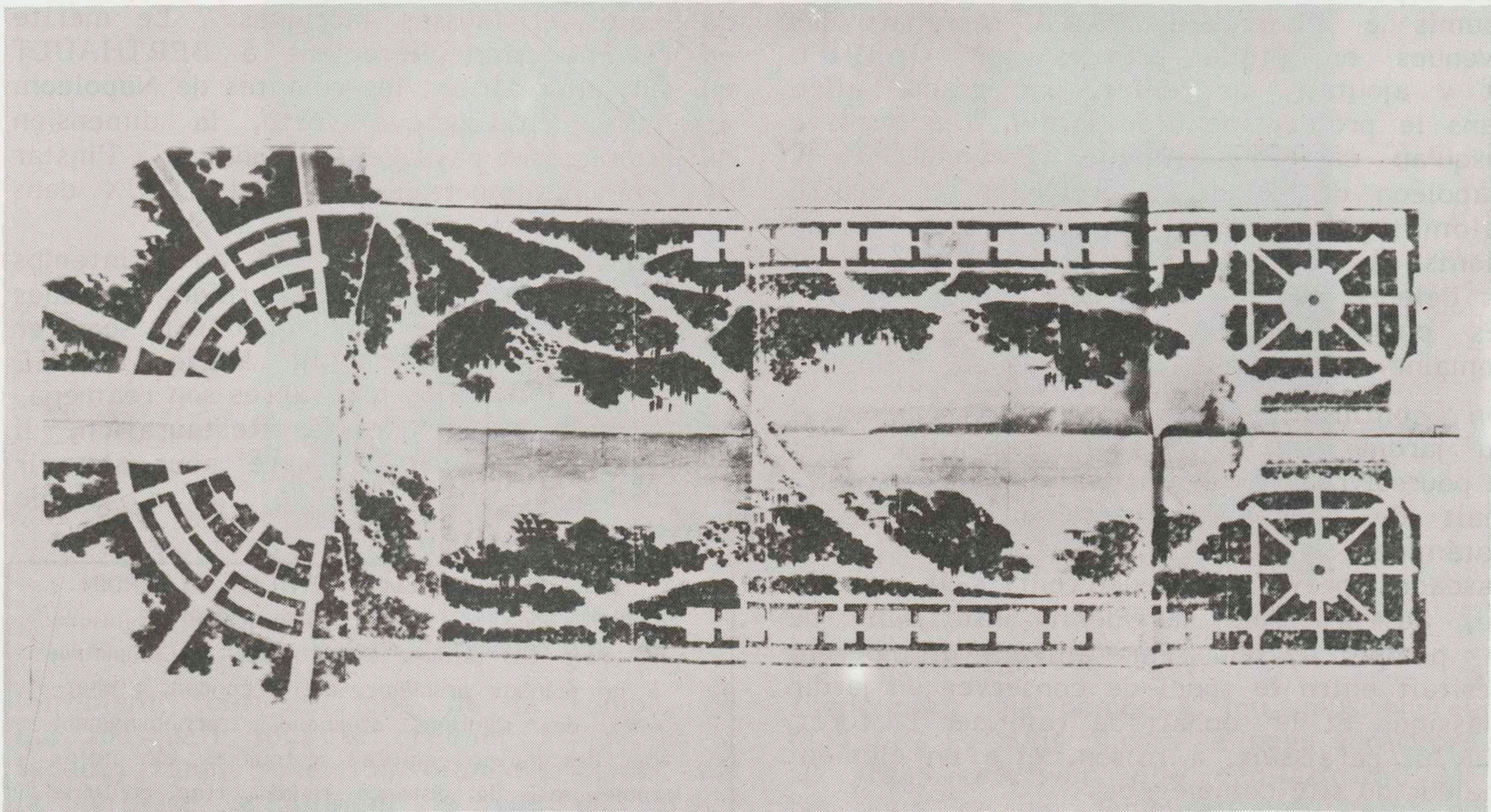


Fig 7 : Première version du jardin irrégulier, présentée par BERTHAULT en décembre 1811 et approuvée par l'Empereur. La version définitive sera très simplifiée.

(Arch. Nat. F 21 - 3502 - 20)

Cliché de l'auteur - Montage F. PORCQ.

CONCLUSION

Ces trois siècles d'histoire du jardin de Compiègne montrent une tendance constante vers l'ouverture d'un espace à l'origine clos, restreint et dispersé. GABRIEL l'unifia et l'étendit au-delà des limites de la ville ; BERTHAULT le fit changer d'échelle en l'ouvrant largement vers l'environnement naturel. Ce domaine est ainsi devenu un élément structurant du site compiègnais, un extraordinaire facteur d'organisation du paysage de la ville et de ses environs.

Avec le parc impérial, nous avons aujourd'hui, à Compiègne, et dans d'autres proportions qu'à La Malmaison, un des tout premiers exemples de **jardin mixte**, empruntant à la fois aux genres français et "pittoresque". Tout en rendant hommage à GABRIEL, BERTHAULT a été l'initiateur d'un style nouveau, qui s'épanouira au XIX^e siècle, avec des jardinistes comme VARE ou ALPHAND, sous le second Empire, et le genre fleurira dans les plantations suburbaines de Paris à cette époque.

C'est pourquoi la conservation du domaine a pris le parti de restituer, autant que possible, l'oeuvre du Premier Empire. Un important programme de restauration a été récemment lancé, sous la conduite de M. Bernard SCHOEBEL, architecte en chef, et dont l'exécution bénéficie des talents du jardinier, M. BAUDET, qui a fait ses premières armes comme adjoint à Versailles. Cette entreprise, occasion d'une fructueuse collaboration entre chercheurs et hommes de terrain, a d'ores et déjà commencé par le remaniement des bosquets et le sauvetage du "berceau de Marie LOUISE", en cours de reconstruction complète. L'intérêt des pouvoirs publics pour la remise en valeur de ce type de patrimoine se manifeste plus particulièrement à Compiègne : les habitants et les visiteurs ne peuvent que s'en réjouir.